

La rentrée scolaire sous le signe de la rigueur

La Fédération Wallonie-Bruxelles veut mettre l'école au centre de ses priorités politiques au cours de la nouvelle législature. Tout en trouvant des pistes pour économiser un milliard d'euros.

Les prochaines années s'annoncent difficiles pour l'école. Les mesures annoncées pour remettre l'enseignement au centre des préoccupations en Fédération Wallonie-Bruxelles ne manquent pas : engager 750 enseignants pour la remédiation, soulager les directeurs du fondamental, rénover les bâtiments, construire de nouvelles classes...

Mais comment concilier tout cela avec l'inévitable rigueur budgétaire qui s'annonce ? On a avancé le chiffre de 140 millions d'économies pour 2015. Auxquels il faudra ajouter 240 millions par an jusqu'en 2018. Soit près d'un

milliard d'économies au total.

On connaît déjà les grandes lignes des économies envisagées par la Fédération : report d'investissements, non-indexation des dépenses de cabinet, diminution du budget communication, non-remplacement d'un départ à la retraite sur cinq (hors enseignement), boulons resserrés dans les parastataux (RTBF, ONE, Service informatique...), gestion active de la dette...

C'est dans les détails que les choses vont se corser et... toucher l'enseignement. Difficile de croire que le secteur n'échappera pas aux mesures d'économie alors qu'il représente 80 % des dépenses de la Fédération Wallonie-

Bruxelles. Le gouvernement ne devrait toucher – c'est promis – ni aux prestations horaires des profs, ni à leur salaire, ni au volume de l'emploi.

Les économies dans le secteur viendront de l'addition de mesures qui n'auront cependant rien d'anodin. Si on ne touche ni pas aux prestations horaires... on peut revoir le nombre d'élèves par classe. Si on ne touche pas au volume de l'emploi, on peut toucher à l'activité réelle : des mesures sont attendues pour remettre au travail coûte que coûte les profs en disponibilité. Et si on ne touche pas aux subventions de fonctionnement, on peut maintenir le gel en vigueur depuis déjà deux ans. ■

L'inquiétude règne à l'heure de la rentrée

- ▶ Deux chiffres pèsent sur les écoles fondamentales et secondaires : 140 millions d'économies cette année, et 280 les années suivantes.
- ▶ Voici les mesures sur lesquelles planche le gouvernement.

Petit problème de rentrée à l'attention des profs et de leurs élèves : comment engager 750 enseignants pour la remédiation, soulager les directeurs du fondamental, rénover les bâtiments, construire de nouvelles classes... Comment mettre réellement l'école au centre des préoccupations politiques... tout en

réalisant un milliard d'économies ? Si l'équation ne comportait qu'une seule inconnue, la résoudre serait sans doute un jeu d'enfant. Mais voilà, les incertitudes sont telles qu'il faudra vraisemblablement, à la classe du professeur Rudy Demotte, toute la législature pour la résoudre. Le mentor a donné le ton dès la fin

juillet : les prochaines années n'auront rien d'une sinécure. Et d'aligner deux chiffres : 140 et 280 millions. Le premier, c'est l'effort à accomplir en 2015. Le second, c'est l'objectif final : 280 millions d'économies chaque année d'ici 2018. Sauf reprise soudaine et exponentielle de la croissance, l'addition des mesures à la

fin de la législature flirtera donc bien avec le milliard d'euros.

Reste « les » grandes inconnues. Quelles pistes d'économies se cachent derrière le montant global ? Les grandes lignes sont balisées, les détails – qui feront mal – le sont moins. Les grandes lignes donc : report d'investissements, non-indexation des dépenses de cabinet, diminution du budget communication, non-remplacement d'un départ à la retraite sur cinq (hors enseignement), boulons resserrés dans les parastataux (RTBF, ONE, Service informatique...), gestion active de la dette... C'est dans les détails que les choses vont se corser et... toucher l'enseignement. Car le secteur a beau être immunisé des coupes bêtes et méchantes, sachant qu'il représente 80 % des dépenses de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il ne passera pas à travers les mailles du filet. Le gouvernement ne devrait toucher – c'est promis – ni aux prestations horaires des profs, ni à leur salaire, ni au volume de l'emploi. Les économies dans le secteur viendront de l'addition de mesures qui n'auront cependant rien d'anodin. Aucune décision ne semble prise mais nous avons pu retracer les pistes les plus sérieusement étudiées.

Supprimer des options dans le qualifiant

Si on ne touche pas aux prestations horaires... on peut toucher au nombre d'élèves par classe. Avec deux mesures très précises : d'une part on relèverait le seuil minimal d'élèves pour une option dans l'enseignement qualifiant, d'autre part on ne répercuterait que très partiellement (un tiers environ) les hausses d'encadrement liées au boom démographique (ce qui aurait pour effet d'augmenter le nombre d'élèves par professeur).

Si on ne modifie pas les salaires de base, on peut toucher à une biennale particulière : depuis quelques années, les profs bénéficiaient d'une mesure – un supplément de salaire à 57-58 ans – pour les encourager à ne pas prendre leur prépension. Or, l'âge d'accès à cette prépension ayant été relevé à 58 ans, la mesure perd de son intérêt.

Si on ne touche pas au volume de l'emploi, on peut toucher à l'activité réelle : des mesures sont attendues pour remettre au travail coûte que coûte les profs en disponibilité, d'autres pourraient viser les congés de maladie (réduire le nombre de jours durant lesquels le salaire reste intact). On pourrait aussi reporter l'engagement de conseillers en prévention.

Enfin, si on ne touche pas aux subventions de fonctionnement, on peut l'entendre au sens littéral : on ne tranche pas dans le gel mais on maintient le gel en vigueur depuis déjà deux ans.

Le tout laisse-t-il de marbre le secteur ? « S'agissant des subventions, s'il le faut, on fera le gros dos pendant deux ans, mais au-delà on mettrait réellement en péril certaines écoles », dit Etienne Michel, directeur général du Segec (enseignement catholique). Les syndicats, eux, montrent déjà les dents : « On dit que l'enseignement est un enjeu majeur, si on fait semblant, je rappelle que nous avons la réputation d'avoir mauvais caractère », prévient Pascal Chardome à la CGSP. « Il est impensable de créer un pacte d'excellence sans un respect absolu du personnel, dans le cas contraire, le politique nous trouvera sur son chemin », renchérit Eugène Ernst à la CSC.

La rentrée scolaire sera calme, la rentrée syndicale par contre... A moins que le Fédéral ne vienne donner un coup de main aux entités fédérées. Un saut d'index imposé par le « 16 » « rapporterait » 9 millions d'euros d'économies à la Communauté française. Le combat syndical pourrait alors changer de direction. ■

ERIC BURGRAFF

RÉACTION

« Il faudra supprimer certaines règles imbéciles »

Françoise Bertieaux, députée MR, revient sur la Déclaration de politique communautaire. Les grandes lignes de la Déclaration de politique communautaire vous agrément-elles ?

Eh bien oui, figurez-vous, parce que des mots comme travail, effort, excellence..., qui n'étaient jamais prononcés auparavant, sont en bonne place cette fois. Savez-vous que la notion même de travail ne se trouvait pas dans le contrat pour l'école de Marie Arena ? Certaines priorités – les apprentissages de base – sont les mêmes que les nôtres, mais je veux que ça se fasse !

Vous en doutez ?

Toute une série de règles, de circulaires, de diktats de l'inspection... restreignent la liberté pédagogique des enseignants sur les apprentissages de base. Comment voulez-vous apprendre une table de multiplication autrement que par cœur ? J'espère donc que les choses intéressantes dans la DPC seront autre chose que du vent. Il faudra commencer par supprimer certaines règles imbéciles dictées par des psycho-pédagogues en chambre, ceux-là même qui ont vidé une partie de la boîte à outils des enseignants, qui ont fait

que le CEB n'est pas une épreuve vérité. La vraie hausse de niveau commence par un retour sur les apprentissages de base et une liberté retrouvée pour les enseignants. D'autres inquiétudes ?

L'enseignement supérieur attend un refinancement depuis des années... Il est promis, mais je me demande où on va trouver les moyens. Par ailleurs, le renforcement de l'aide aux directeurs du fondamental est attendu avec la même impatience. On entend « on fera quelque chose » mais on ne sait ni quand, ni quoi, ni avec quels moyens. Or, il faut agir de suite !

Le projet de bac ?

Enfin ! Ça fait 15 ans que le MR le propose ! Mais je me méfie car si c'est pour faire un bac, ce doit être un bac vérité sur les compétences terminales du secondaire et dans la perspective des prérequis indispensables pour aborder l'enseignement supérieur. Ça permettrait peut-être d'éviter à l'avenir d'envoyer des gens au casse-pipe. Donc, de grâce, pas un bac qui ressemble au CEB mais une épreuve vérité, orientante mais non contraignante !

E.B.

Les mesures phares

1

Le Pacte d'excellence

L'objectif est de sortir du discours lénifiant habituel, qui critique les résultats contrastés des élèves en Communauté française. Le pacte d'excellence vise principalement l'enseignement général, mais le qualifiant n'est pas exclu. Dans cette dernière filière, le pacte pourrait s'appliquer via une intensification des stages en entreprise. Le gouvernement souhaite aborder la question de l'excellence de manière structurelle.

2

La lutte contre le redoublement

Cela passera, par exemple, par l'amplification de projets tels que « Décolage », présent dans plus de 200 établissements. Sous cette

législature devrait aussi s'effectuer le passage au CPU, le certificat par unité : en gros, il s'agit de fonctionner par module. Quand ce dernier est réussi, il est acquis et l'élève ne doit pas le repasser s'il redouble. Le CPU existe dans certaines options comme l'esthétique.

3

Un tronc commun jusqu'en troisième secondaire

Le gouvernement souhaite instaurer un tronc commun jusqu'à la fin de la troisième secondaire. L'esprit de la réforme est d'amener les jeunes le plus loin possible et d'éviter la relégation. Le système devrait être plus cohérent pour les enseignants, puisqu'à partir de la troisième secondaire, les licenciés prennent le relais des régents (deux formations à l'heure actuelle encore très différentes).

4

Le bac

Ou l'épreuve certificative externe en fin de secondaire. C'est un peu le buzz de l'été du secteur de l'enseignement. De nombreux acteurs ont exprimé leurs doutes sur la pertinence et la faisabilité du projet. L'élève devra faire ses preuves en français, maths, sciences et langues modernes. L'idée n'est pas de copier le bac à la française - dont les dérives sont nombreuses - mais de proposer un projet collant aux réalités belges.

5

La citoyenneté

Dans l'enseignement officiel, une heure de cours sera consacrée à la citoyenneté. Le but est de répondre à l'un des quatre objectifs du décret-missions de 1997. Dans

le système actuel, les informations à ce sujet sont éparpillées entre tous les cours, en français, géographie... La nouvelle configuration permettra de regrouper toutes les thématiques en un seul cours : justice, politique, institutions... Cela sera instauré progressivement à partir de la 1^{re} primaire.

6

Les repas locaux

Ils sont loin, les repas chauds gratuits pour tous promis par Paul Magnette (PS), l'actuel ministre-président de la Région wallonne, durant la campagne électorale. Sous cette législature, la majorité PS-CDH tient à initier des expériences pilotes proposant des repas de qualité nutritionnelle à base de produits locaux, à prix modeste, en commençant par les écoles maternelles.

A.-C.B.

primaire Une situation « urgente »

Le débat a été lancé le 25 août par la Fapeo, la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel. Véronique de Thier, la responsable de la régionale de Bruxelles, a mené sa petite enquête dans les communes de la capitale particulièrement touchées par le boom démographique. Après plusieurs coups de sonde, il s'avère que des listes d'attente très longues existent à Bruxelles-Ville, Molenbeek et Uccle. À Anderlecht, il n'y aurait pas moins de 950 enfants en attente.

Interrogé sur Bel-RTL, Rudy Demotte (PS), ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a rétorqué : « D'après les chiffres que nous avons reçus de l'administration, ce n'est pas correct. » Ces données exactes, étrangement, personne ne semble les

avoir sous la main à deux jours de la rentrée.

En plus de ce flou artistique sur les chiffres, il existe un autre problème : d'après la Fapeo, les 800 places supplémentaires promises par Jean-Marc Nollet (Ecolo), ancien ministre wallon en charge des établissements scolaires, pourraient ne pas être prêtes pour la rentrée. Il s'agit des fameux pavillons modulaires mobiles. Véronique de Thier montre des photos en guise de preuves : à J-2, certaines installations semblent effectivement loin d'être terminées.

Bernard Hubien, secrétaire général de l'Ufapec (associations de parents de l'enseignement catholique), dénonce « la rapidité à laquelle les choses se sont déroulées, sans laisser la possibilité aux écoles de peser le pour et le contre ».

Rudy Demotte n'a pas hésité à

qualifier les affirmations de la Fapeo de « pure spéculation ». La

ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet a pour sa part indiqué que « toutes les places promises seront bien là ».

Véronique de Thier estime qu'on « navigue à vue » et dénonce l'absence de centralisation de l'information. Contrairement au secondaire - qui dispose d'une commission interréseaux des inscriptions -, le fondamental ne permet pas d'élaborer une carte exacte du manque de places, faute d'organe centralisateur.

En Belgique, l'obligation scolaire ne commence qu'à l'âge de six ans : les parents sans place pour leur enfant risquent de ne pas l'inscrire du tout en maternelle. « Cela concerne souvent des parents qui n'ont ni les ressources ni le temps pour réagir correctement à la situation ; ils sont désarmés », conclut la Fapeo. ■

A.-C.B.

secondaire CEB et listes d'attente

Selon les chiffres communiqués par la ministre Joëlle Milquet, 205 élèves sont encore dans l'attente d'une place en première secondaire (125 de la Région de Bruxelles, 45 de Flandre, 25 de Wallonie et 10 du Brabant wallon). L'année passée au même moment, 430 élèves étaient encore en liste d'attente.

Le 21 août, la Commission Interréseaux des inscriptions a décidé de créer 97 places supplémentaires, dont 60 à Bruxelles. Sera-ce suffisant ? Combien d'élèves seront sans école au 1^{er} septembre ?

Selon certains, les chiffres pourraient gonfler en raison du taux d'échec plus élevé au CEB (certificat d'étude de base) cette année. Le taux de réussite est de 93 %, contre 97 % en 2013. 4 % de différence, cela ne change rien ? Ce n'est pas l'avis d'Eric

Daubie, secrétaire général de la fédération de l'enseignement secondaire catholique (Segec). « Ces 4 %, lorsqu'on les ramène à la population de 10.000 élèves en Région bruxelloise, représentent 400 enfants. » Or quand il ne réussit pas son CEB, l'élève doit se diriger vers la première différenciée, pas vers la classique première année commune.

Conséquence : selon Eric Daubie, cela signifie qu'il y a beaucoup plus d'élèves que prévu en attente d'une place en première différenciée, un enseignement qui n'est pas forcément disponible dans toutes les écoles. « *A mes yeux, il y a davantage de parents qui sont ou seront en attente d'une place dans le différencié* », explique le secrétaire général. Il faut noter également que le taux de réussite du CEB est plus faible cette année en première différen-

ciée. Ce qui augmente encore les chances d'embouteillage devant les portes d'écoles, puisque moins de places se libéreront.

Joëlle Milquet sera attendue au tournant sur sa gestion du décret Inscriptions, concocté, rappelons-le, par une majorité Olivier (PS-CDH-Ecolo). Dans la Déclaration de politique communautaire, le gouvernement prévoit d'« évaluer la procédure d'inscription dès la rentrée 2014 et d'étudier, le cas échéant, la révision de certains critères, notamment pédagogiques et géographiques ». Bernard Hubien, secrétaire général de l'Ufapec, l'association de parents de l'enseignement catholique, juge ce passage « inaudible » : « *Il faut adapter les critères, de toute façon, pour que ce soit plus juste pour les parents.* » ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT